

Conclusion

La Polynésie française est indemne de « pestes aviaires ». Les résultats favorables de l'enquête ont été diffusés aux éleveurs de volailles afin de les encourager à maintenir cette situation en ne prenant pas de risques liés à des importations frauduleuses et inciter les éleveurs de volailles d'élevage à mettre en place de mesures de biosécurité plus strictes au sein des élevages. Ceci afin de favoriser le maintien du statut sanitaire et limiter les risques d'épizootie en cas d'introduction d'une maladie en Polynésie française, notamment l'influenza aviaire.

Une fiche d'information sur la laryngo-trachéite infectieuse leur a également été transmise afin d'améliorer le niveau de détection clinique de la maladie dans les élevages et promouvoir, en collaboration avec les vétérinaires du secteur privé, une vaccination qui pourrait permettre d'améliorer le rendement dans ces élevages.

Enfin les résultats relatifs à la maladie de Newcastle mettent en évidence la nécessité d'améliorer le contrôle des importations et de la circulation des vaccins. Une évolution de la réglementation a été proposée en ce sens et devrait être adoptée prochainement dans le cadre d'une « loi de pays » fixant les conditions des échanges internationaux.

Références bibliographiques

- [1] <http://www.ausvet.com.au/content.php?page=software#freecal>
- [2] OIE - Manuel terrestre 2008, chapitre 2.3.14. http://www.oie.int/fileadmin/Home/fr/Health_standards/tahm/Chap%202.3.14._Newcastle_2008.pdf

Encadré. Gestion sanitaire des coqs de combat en Martinique

Box. Health management of fighting cocks in Martinique

Loïc Gouyet (1) (loic.gouyet@agriculture.gouv.fr), Laure Bournez (2), Thierry Lefrançois (2), Mireille Mondésir (3)

(1) Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Martinique

(2) CIRAD, UMR 15 CIRAD-INRA CMAEE, Guadeloupe

(3) Direction des affaires culturelles, Martinique

Mots clés: coqs de combat, Martinique / **Keywords:** fighting cocks, Martinique

Dans la Caraïbe, les combats de coqs sont très vivaces dans les îles hispanophones, peu dans les territoires anglophones et bien présents en Martinique et Guadeloupe (légaux dans les territoires français à tradition ininterrompue).

Les pitts, lieux de rassemblement d'animaux, qui présentent des conditions sanitaires souvent dégradées, sont considérés comme à risque pour la circulation virale notamment de l'influenza aviaire. La direction des services vétérinaires de Martinique a donc initié l'application de la réglementation (identification, vaccination Newcastle, traçabilité), puis des actions de sécurité publique (risque incendie et effondrement des gradins).

Consciente de la dimension culturelle, la Direction régionale des affaires culturelles a par ailleurs engagé un recensement historique et descriptif des pitts puis, en concertation avec la filière et les élus, des projets de restructuration d'établissements pour une meilleure maîtrise des risques sanitaires dans le respect de la tradition.

Parallèlement, une analyse des risques d'introduction en Martinique de pestes aviaires *via* les coqs de combat a permis de qualifier ce risque de modéré à élevé.

Cette analyse est en cours d'extension à l'ensemble des îles de la Caraïbe dans le cadre du réseau CaribVET afin d'identifier les facteurs de risque et de renforcer la communication.

Référence bibliographique

Lefrançois T, Hendrikx P, Ehrhardt N, Millien M, Gomez L, Gouyet L, Gaidet N, Gerbier G, Vachiéry N, Petitclerc F, Carasco-Lacombe C, Pinarello V, Ahoussou S, Levesque A, Gongora HV, Trotman M. Surveillance of avian influenza in the Caribbean through the Caribbean Animal Health Network: surveillance tools and epidemiologic studies. *Avian Dis.* 2010;54(1 Suppl):369-73.

Encadré. Statut sanitaire des bovins en Polynésie française en 2009

Box. Health status of bovin cattle in French Polynesia in 2009

Valérie Antras (valerie.antras@rural.gov.pf)

Département de la qualité alimentaire et de l'action vétérinaire (QAAV) service du développement rural, Pirae, Polynésie française

Mots clés: bovin, Polynésie française, épidémiologie / **Keywords:** cattle, French Polynesia, epidemiology

Tous les animaux ont été prélevés à Tahiti, seule île à avoir un troupeau laitier et principale source de diffusion des reproducteurs bovins allaitants pour l'ensemble de la Polynésie française.

Sur 722 bovins laitiers et 824 bovins allaitants, les sérums de respectivement 132 et 128 animaux de plus de six mois ont été expédiés pour analyses, en fin de collecte (LDA 01, Anses, Laboratoire de santé animale de Maisons-Alfort pour la fièvre aphteuse et Anses, laboratoire de Niort pour la leucose bovine). En outre, 186 et 224 intradermo-tuberculinations ont été réalisées respectivement, suivies si possible pour les animaux réactifs, d'un test comparatif avec une tuberculine aviaire. Deux animaux positifs ont fait l'objet d'un abattage avec une inspection poussée de l'appareil pulmonaire et digestif et une mise en culture des nœuds lymphatiques afférents avec un résultat négatif.

La Polynésie française est indemne de fièvre aphteuse, de tuberculose bovine, de brucellose bovine et de *Chlamydophila abortus*. La maladie des muqueuses et la leucose bovine enzootique sont présentes dans les cheptels bovins, surtout laitiers, avec une prévalence dans la population totale comprise respectivement entre 8 et 20 % pour la BVD et 1 et 7 % pour la LBE.

En l'absence d'effet adverse observable de ces deux maladies sur la production, les éleveurs ont été informés de ces résultats mais il n'a pas été envisagé de plan de lutte à l'échelle du pays.